



FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT

RAPPEL :

FRAIS KILOMÉTRIQUES

Le remboursement des frais kilométriques aura lieu si le trajet est \geq **150km ALLER**.

Le remboursement des frais kilométriques se fait sur la base de : 0.35€/km.

FRAIS DE PÉAGES

Le remboursement des frais de péages aura lieu si le trajet est \geq **100km ALLER**.

Fournir impérativement une copie des tickets de péages (ou factures).

Attention, sans les pièces justificatives demandées, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Pour chaque équipe, le remboursement concerne **maximum 3 voitures** (pour un même déplacement).

INFORMATIONS À COMPLÉTER :

Nom :

Prénom :

Catégorie :

Date du match (JJ/MM/AAAA) :

Lieu de départ (à cocher) : Genas Meyzieu St Priest Villette d'Anthon

Gymnase d'arrivée :

Nombre de KM A/R :

Frais de péage A/R (€) :

Signature :

*Merci de retourner ce document complété et signé (sans oublier de joindre les justificatifs) à l'adresse mail :
ententelyonesthandball@gmail.com*